

Procédure établissement DCG

Table des matières

- [Table des matières](#)
- [Périmètre](#)
- [Acteurs](#)
- [Contexte](#)
- [Traitement déclaratif de la DCG](#)
- [Traitement comptable de la DCG](#)

Périmètre

Sites de Rhodia Opérations en France et BUTACHIMIE en PDU + Solvay en PDD à l'export.

Sites de Rhodia Opérations en France et BUTACHIMIE en PDU à l'import.

Acteurs

Acteurs/services	Rôle	Responsabilité
CTC	A l'import : • Emet le rapport ZWFA01 dans GTS qui permet le récapitulatif des droits et taxes à percevoir par centre de coût A l'export : • Etablit la cohérence entre données GTS et pro douane • Corrige les éventuelles erreurs • Envoie la DGC via GTS à pro douane	CTC
Prestataire /commissionnaire en douane	A l'import : • Il passe les DSI en « complété » • Il envoie la DCG via GTS à pro douane • Il édite les feuillets 1 et 2 de la DCG • Il édite le bordereau • Il vérifie les écarts éventuels dans ProDouane • Il récupère le rapport ZWFA01 de CTC • Il envoie la DCG et le rapport ZWFA01 au service comptabilité pour paiement	Service douane du prestataire
Service comptabilité	• Il procède au règlement des droits et taxes dans les délais impartis	Service comptabilité

Contexte

La déclaration complémentaire globale (DCG) est la déclaration récapitulative de toutes les DSI/DSE transmises pendant la période de globalisation des opérations. Les DSI/DSE sont gérées dans l'outil GTS qui récapitule au moment de l'édition de la DCG l'ensemble des DSI/DSE qui auront été au préalable basculées en statut BAE complété

Depuis la mise en vigueur de l'autoliquidation de la TVA sur nos déclarations import depuis le 1er juillet

2015, le dépôt de la DCG et l'envoi des documents au service comptabilité se fera au plus tard le 1er jour ouvré du mois suivant ;

A l'exportation, la DCG doit être validée et transmise au service au plus tard 10 jours ouvrables après la fin de la période de globalisation pour les DCG se rapportant à des opérations non soumises à perception de droits ou taxes ; ce délai est ramené à cinq jours pour les opérations donnant lieu à perception de droits et taxes à l'exportation (application de la règle de non ristourne des droits de douane pour les réexportations en suite de régime économique, par exemple).

A l'importation, DCG déclenchera l'édition du bordereau douane qui permettra le paiement des droits et taxes

Scope



EMEA

ERP



PF1



WP1

References

Attachments

La DCG est transmise via l'outil « GTS » dans Pro Douane

Traitement déclaratif de la DCG

Avant le lancement de la DCG dans Pro Douane :

- A l'import : le déclarant s'assure que toutes les DSI ont été préalablement basculées en statut « complété »
- A l'export : CTC s'assure que toutes les DSE ont été préalablement basculées en statut « complété »

Le déclarant à l'import et CTC Rhodia Opérations site de Solvay à l'export procèdent aux corrections sur les déclarations si nécessaire

Le déclarant à l'import et CTC Rhodia Opérations site de Solvay à l'export envoient la DCG via l'outil GTS dans les délais réglementaires

Le déclarant à l'import imprime les feuillets 1 et 2 de la DCG, édite le bordereau récapitulatif, transmet les documents à la comptabilité Solvay et archive la DCG dans ses locaux

Traitement comptable de la DCG

Le déclarant transmet à CTC et au service comptabilité les documents suivants :

- le fichier récapitulatif des droits et taxes par site
- les 1ers et 2èmes feuillets de la DCG
- le bordereau douane

CTC vérifie les éléments de la DCG

le service comptabilité procède au paiement des droits et taxes immédiatement après réception du fichier.